

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE : MANDUEL
CANTON : MARGUERITES
DEPARTEMENT : GARD

DECISION DU MAIRE
N°036/2023

Objet : MAPA 2023-22 - Marché Assurances – DAB, RC, Flotte automobile – Attribution

Le Maire de Manduel,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu la délibération n°20-058 du conseil municipal en date du 28 septembre 2020 actant la constitution d'un groupement de commandes entre la ville et le CCAS,
Vu la délibération n°20-036 du Conseil d'administration du CCAS du 9 novembre 2020 approuvant la constitution du groupement de commandes, avec la ville de Manduel,
Vu la délibération du Conseil municipal n° 20/016 en date du 10 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat, la prise de toutes les décisions relatives à la préparation, passation, exécution et règlement des marchés, accords-cadres et avenants, sans limite de montant, dès lors que les crédits afférents ont été inscrits au budget de la commune,
Vu la délibération du Conseil d'administration n° 20/008 en date du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat, la prise de toutes les décisions relatives à la préparation, passation, exécution et règlement des marchés, accords-cadres et avenants, sans limite de montant, dès lors que les crédits afférents ont été inscrits au budget de la commune,
Vu le groupement de commandes constitué entre la commune et le CCAS,
Vu la mise en concurrence réalisée au journal d'annonces légales Le Midi Libre le 11 juillet 2023, sur notre profil acheteur et le site de la commune,
Vu le rapport d'analyses établi par le cabinet AFC Consultants, assistant à maîtrise d'ouvrage,
Vu l'avis favorable de la commission finances/ commande publique en date du 2 novembre 2023,
Considérant la nécessité pour la commune de s'assurer,

Décide

Article 1^{er} : De signer les marchés avec :

	Entreprise	Montant 2024 € TTC
Lot 1 : Dommage aux biens	SMACL, 141 av. Salvador Allende – CS 20000 79031 NIORT CEDEUX 9	Commune : 62 246,01 CCAS : 1794,35
Lot 2 : Responsabilité civile	SMACL, 141 av. Salvador Allende – CS 20000 79031 NIORT CEDEUX 9	Commune : 6439,72 CCAS : 842,64
Lot 3 : Parc Automobile	Cabinet STE JDG ASSURANCES/AXA SARL 1 RUE ALSACE LORRAINE 31000 TOULOUSE	Commune : 10 694.69

Il est précisé que le lot 1 est conclu pour deux ans maximum, et que les lots 2 et 3 sont conclus pour 4 ans maximum. Les primes d'assurance seront réévaluées tous les ans.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché en Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard.

Publiée le :

09 NOV. 2023



Fait à Manduel, le 7 novembre 2023

Le Maire,

Jean-Jacques GRANAT